

# NOTE

SUR

## PIERRE D'ENGHIEN

SEIGNEUR DE KESTERGAT

SON JETON D'OR ET SA FAMILLE

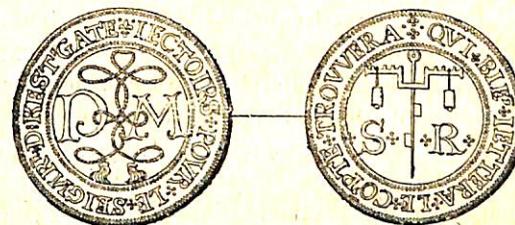
M. GEORGES CUMONT, le savant vice-président de la Société d'archéologie de Bruxelles et secrétaire de la Société belge de numismatique, a publié récemment une curieuse étude intitulée : *Un jeton d'or inédit de Pierre d'Enghien, seigneur de Kestergat* (16 p.).

Grâce à l'obligeance avec laquelle notre confrère a bien voulu nous prêter les clichés de ce jeton, nous sommes à même de reproduire ici cette intéressante pièce.

Elle a été découverte, en 1889, dans les travaux de déblayage des anciennes fortifications de Bois-le-Duc, et fait partie de la

NOTE SUR PIERRE D'ENGHIEN, SEIGNEUR DE KESTERGAT 229

collection de M. van Dijck van Matenesse, bourgmestre de Schiedam.



Voici la description de ce jeton telle que la donne M. Cumont :  
*Droit.* Entre deux cercles perlés concentriques, la légende :

✠ IECTOIRS :: POVR :: LE :: SEIGNR' :: D: KEST'GATE

Jeton pour le seigneur de Kestergat (1).

Au centre, les lettres majuscules P et M, unies par un laes d'amour.

*Revers.* Entre deux cercles perlés concentriques, la légende :

✠ QVI :: BIE' :: IETTERA :: LE :: CO'PTE :: TROVVERA

*Au centre.* Un balancier d'horloge avec ses deux contre-poids, accosté à droite de la lettre majuscule S, entre deux fleurons composés de cinq points, et, à gauche, de la lettre majuscule R, aussi entre deux fleurons du même genre.

(1) « La fleur de lis est la marque monétaire de Bruges à cette époque; ce jeton pourrait donc avoir été frappé à la monnaie de cette ville. »

Après avoir rapproché ce jeton de deux autres, d'Henri de Witthem, seigneur de Beersel, du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, — qui présentent avec lui certaines analogies, — et constaté l'habitude, assez fréquente autrefois, de réunir, sur les jetons, par un lacs d'amour, les prénoms des époux, l'auteur donne des détails pleins d'intérêt sur la façon dont les princes, les seigneurs, les fonctionnaires et les riches bourgeois faisaient confectionner ces petits monuments métalliques, et la manière dont ils s'en servaient.

Si les jetons en argent étaient d'un usage assez courant chez les personnes d'un certain rang, ceux en or, expose M. Cumont, étaient des pièces de parade, de cadeau ou de récompense plutôt que des instruments de calcul. Aussi les jetons d'or qui nous ont été transmis sont-ils rarissimes, « d'abord, parce qu'ils n'ont été fabriqués qu'en petite quantité, et, ensuite, parce qu'ils ont été généralement transformés en bijoux, en vaisselle ou en monnaie ».

« Le jeton du seigneur de Kestergat tire, par conséquent, une très grande valeur, non seulement du fait qu'il est unique jusqu'à maintenant, mais aussi de la nature du métal dont il est fait. »

\* \* \*

Un premier indice pour déterminer l'époque à laquelle il appartient, est fourni par les caractères franchement romains de sa légende. Ces lettres ne furent appliquées sur les monnaies de Charles-Quint que depuis la majorité de ce prince. Durant sa minorité (1506-1515), les légendes des monnaies sont encore composées d'un alphabet en grande partie gothique.

Notre jeton est donc postérieur à 1515.

Après cette date, qui est le seigneur de Kestergat qui l'a fait frapper? La solution de cette question s'est trouvée considérablement facilitée par la présence des deux lettres majuscules,

P et M, réunies par le lacs d'amour, et qui sont, à n'en pas douter, les initiales de son prénom et de celui de sa femme.

A la fin du xv<sup>e</sup> et au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Kestergat — s'étendant à Leerbeek et à Castre (1) — était l'apanage de Louis d'Engghien, vicomte de Grimberghe, seigneur de Wambrouck, etc. Il mourut avant le 25 mars 1514-15, laissant, de sa femme, Marguerite (2) d'Oisy, dame de Santberghe, Beauvolers, etc., fille de Wenceslas, chevalier, seigneur desdits lieux, et de Catherine de Vaernewijck (3), entre autres enfants, un fils du nom de Pierre.

Ce Pierre d'Engghien fut chevalier et seigneur de Kestergat, Wambrouck, etc., et remplit, à deux reprises, les fonctions d'échevin de la ville de Bruxelles.

Sa femme était Marguerite van de Velde(n), ou van Velden, appelée aussi, parfois, des Champs (4).

Les initiales P et M, au droit de notre jeton, sont donc bien celles des prénoms de ce seigneur et de sa femme.

Pierre d'Engghien trépassa le 12 septembre 1540.

Il est, par conséquent, acquis qu'il a fait frapper le jeton entre 1515 et 1540.

Celui-ci présente, d'ailleurs, bien le style des monnaies et des jetons de cette époque, ainsi que le constate M. Cumont.

\* \* \*

D'accord avec ce numismate distingué, nous estimons que les lettres S et R qui accostent, au revers, la tige du balancier

(1) La partie située à Leerbeek appartenait au Brabant; celle sous Castre constituait un fief mouvant de la cour féodale d'Engghien (voir : *Annales du Cercle arch. d'Engghien*, t. I, pp. 142 et suivantes).

(2) Et non pas Marie, comme l'appellent, à tort, les généalogies.

(3) Voyez l'épithaphe de ces époux dans *le Grand Théâtre Sacré*, II, 389; ils gisent dans l'église de Santberghe.

(4) D'après LAURENT LE BLOND, *Quartiers généalogiques des illustres et nobles familles* (édition in-8°, p. 337), elle aurait porté: « de sinople au chef d'argent, semé de Lys de gueules ».

d'horloge, constituent les initiales d'une devise ayant trait à cet instrument et que celle-ci était, probablement, *Sans Repos*. « Supposition très vraisemblable, dit l'auteur, tant que nous ne connaissons pas la devise des d'Enghien de Kestergat. »

Cette famille descendait des anciens sires d'Enghien qui, criaient : *Enghien au Seigneur*. Tel fut, du moins, au témoignage de FROISSART, le cri auquel Walter IV combattit, en 1380, les Flamands révoltés. M. ERNEST MATHIEU mentionne ce fait dans son excellente *Histoire de la ville d'Enghien* (I, p. 38) et ajoute que l'*Annuaire de la Noblesse* (1849, p. 238) attribue aux Enghien pour devise : *Constance vaincra*.

Les sires d'Enghien, il est bon de le rappeler, s'éteignirent en 1390, à une époque où la devise héréditaire — héraldique, si l'on veut — était inconnue. L'*Annuaire de la Noblesse* (*loc. cit.*) ne donne, d'ailleurs, qu'une simple liste de noms et de devises, sans autres détails ni indication de sources, et, partant, quelque peu sujette à caution. Concernant le point qui nous occupe, on y lit tout bonnement : *Enghien : Constance vaincra* (1).

Cette devise est-elle des seigneurs de Kestergat ?

Peut-être n'est-il pas superflu d'ajouter que le nom d'*Enghien* se portait, en France, par des familles absolument distinctes de celles de Belgique.

Il nous a paru intéressant de relever les devises en deux mots, ayant pour initiales S et R. En voici la liste que nous compléterons par les noms de familles ou des personnages qui les ont portées :

*Sans redire* : de Lameth ;

(1) Ce même renseignement, puisé, sans doute, dans l'*Annuaire* précité, se trouve, sans aucun détail complémentaire, dans un dictionnaire de devises, récemment publié en Allemagne.

*Sans reproche* : des membres des familles Vilain et de Lalaing, etc. ;

*Sauf Roy* : Cadot de Sébeville ;

*Securitas Regni* : l'ordre des Chevaliers de Chypre, ou de l'*Épée*, institué par Gui de Lusignan ;

*Sans rémission* : de Guilimadec, en Bretagne ;

*Semper recte* : Kronenberg ;

*Sepulta resurgit* : Kerckhove ;

*Sic resistit* : l'archiduc Ferdinand, mort en 1662 ;

*Sine refluxu* : Philippe Sidney, mort en 1586 ;

*Spem renovat* : Grierson ;

*Stat religione* : Grey ;

*Sto rectitudine* : Walewski ;

*Suivéz raison* : Braun, Browne, Dixon, etc.

Si les deux initiales en question que nous voyons au verso du jeton, sont celles d'une devise, — et il semble en être ainsi, — tout porte à croire que, suivant le goût du temps, elle joue sur l'objet qui se trouve entre les deux lettres, le balancier. Aucune des treize devises ci-dessus n'y est donc applicable. Mais, combien d'autres devises ne peut-on former de deux mots commençant, l'un par un S, l'autre par un R ! *Sans retard*, ou, mieux encore, *Sans repos*, pourrait parfaitement convenir.

A l'époque dont il s'agit, et antérieurement déjà, on prenait parfois, indépendamment des armoiries, des emblèmes personnels, sans écu, auxquels on semble avoir attaché plus d'importance qu'au blason, propriété commune de toute la famille. Le jeton du seigneur de Kestergat ne fournit-il pas un curieux spécimen de ce genre ? Au glorieux bouclier d'Enghien, — il ne pouvait, il est vrai, le porter qu'avec une brisure, — Pierre préfère un balancier d'horloge, allusion évidente à un besoin incessant d'activité qui semble avoir été

la caractéristique de notre personnage : *sans repos, toujours sur la brèche* (1)!!

\*  
\* \* \*

Les Enghien de Kestergat combinaient les emblèmes des anciens sires d'Engchien, de différentes façons, avec un écu d'argent à trois fleurs de lis, au pied coupé, de sable(2). Tantôt, ils faisaient usage de ce dernier écu, avec Enghien en franc-quartier, et *vice-versa*; tantôt, ils scellaient d'un écu écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'Engchien, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> les fleurs de lis.

C'est sous cette forme que Louis, père de Pierre, portait ses armoiries. Nous les reconnaissons parfaitement aux fragments du sceau apposé par lui en 1495, à l'aveu qu'il fit d'un fief situé à Haeren; une damoiselle y sert de *tenant* (3).

Notre intention n'est pas de présenter à nos bienveillants confrères un travail complet sur les Enghien de Kestergat. Le voulussions-nous, les éléments nous feraient, d'ailleurs, défaut pour mettre à exécution ce projet.

Qu'il nous soit permis, toutefois, d'ajouter quelques rensei-

(1) Les représentations d'une verrière existant, autrefois, dans l'église des Grands-Carmes, à Bruxelles, et dont M. Cumont fait la description pourraient, toutefois, donner à penser que cet emblème aurait déjà été adopté par un de ses ascendants. Mais, remarquons bien que ce vitrail — dont nous espérons voir un jour la reproduction dans les *Annales du Cercle archéologique d'Engchien* — ne date que de 1639! Il fut détruit en 1695, lors du bombardement de Bruxelles, par le maréchal de Villeroy.

(2) Il serait intéressant de voir établir, par des textes authentiques, l'origine de ces trois fleurs de lis qui rappellent les armes des Lierre, des Immerseel, etc.

(3) *Aveux et dénombremens de la cour féodale de Brabant*, n° 2329. D'après LAURENT LE BLOND (loc. cit.), Pierre aurait écartelé d'Engchien *plein* des armes de sa mère, Oisy : d'argent au croissant de gueules. Comp. HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, et notre notice intitulée. *Les seigneuries du Pays de Malines; Keerbergen et ses seigneurs*.

gnements, pour la plupart inédits, que nous avons recueillis, au cours de nos recherches, faites dans le but de déterminer le personnage désigné assez vaguement sur le jeton d'or dont M. Cumont avait entrepris l'étude. Ces renseignements ont trait aux ascendants immédiats de Pierre d'Engchien.

Le père de celui-ci, Louis, précité, était fils de Jean, vicomte de Grimberghe (1), seigneur de Wambrouck, etc., connu par son *Livre des Chroniques de Brabant*, et de Marie de Mol, petit-fils d'Englebert, tué à la bataille d'Azincourt, combattant sous le duc Antoine (2), et d'Élisabeth de Hertoghe, et arrière-petit-fils, dit-on, de Colard d'Engchien, chevalier, seigneur de Kestergat, Wambrouck, etc.

De même que son père avait rempli les fonctions d'amman de Bruxelles, Louis devint amman de cette ville en 1465. Les Archives générales du royaume conservent de lui une série de comptes, à partir du 15 juin de cette année (3), jusqu'en 1472. Il résigna son emploi en faveur de son beau-frère, *Jehan de Bernaige, seigneur de Perck et de Mouwe*, mari d'Hélène d'Engchien, dite de Kestergat. Charles le Téméraire nomma celui-ci amman, par lettres-patentes, données à Bruges, le 13 janvier 1473 (n. st.). Il résulte de ce document que le chevalier Louis d'Engchien et son père étaient également conseillers et chambellans de ce prince (4).

Louis reprit ses fonctions d'amman le 1<sup>er</sup> février 1477 n. st.; il les exerça jusqu'au 20 avril de la même année (après Pâques) (5).

Après la mort du duc de Bourgogne, il fut banni par les plé-

(1) Il avait acheté la châtellenie de Grimberghe de Jean van Laethem, et de Philippe de Meyghem.

(2) Voir l'inscription du vitrail susmentionné.

(3) Chambre des comptes, reg. n° 12702.

(4) *Ibidem*, reg. n° 12703.

(5) *Ibidem*.

béiens, maîtres du pouvoir, en même temps que son père, qui mourut en exil. Ce ne fut qu'après la réhabilitation de l'ancienne organisation communale que le fils put rentrer dans ses foyers. Il fut « bientôt en butte à la haine d'un pouvoir qui voulait s'imposer au pays malgré la volonté nationale. S'étant rendu à Louvain en 1483, à l'assemblée des États-Généraux, où l'on agita la question de savoir si l'archiduc Maximilien serait le tuteur de ses enfants, Louis d'Enghien se prononça pour la négative. Lui et Louis de Borchoven, de Louvain, auraient partagé le sort de plusieurs de leurs collègues qui furent emprisonnés et exécutés pour ce fait, s'ils n'étaient parvenus à fuir. Ses biens paraissent avoir été confisqués à cette époque, au profit de Guillaume de Heetvelde, contre qui sa femme... obtint du conseil de Brabant des lettres de maintenue (13 avril 1485, n. st.); huit jours après, un acte de maintenue fut délivré à cette dame, mais son mari n'obtint sa grâce que le 1<sup>er</sup> octobre 1494 (1) ».

Louis reçut la seigneurie de Kestergat, probablement en 1480. C'est, du moins, le 2 octobre de cette année que, par la mort de son père, il fut investi du fief à Haeren que ce dernier avait relevé, en 1451, après le décès de sa mère, Élisabeth de Hertoghe (*Tshertogen*) (2).

Sa femme, déjà citée, Marguerite d'Oisy, céda, en 1493, de l'aveu de son mari, la seigneurie d'Overyssche à Henri de Witthem, chevalier, seigneur de Beersel (3).

Louis mourut avant le 25 mars 1515 (n. st.). Ce fut ce jour que sa fille Catherine obtint l'investiture du fief susmentionné de Haeren (4).

Kestergat passa à son fils Pierre et, ensuite, au fils de celui-

(1) ALPH. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*.

(2) *Cour féodale de Brabant*, reg. n° 18, folio 192 v°

(3) *Ibidem*, reg. n° 347, folios 8-9.

(4) *Ibidem*, reg. n° 18, folio 192 v°.

ci, Jean-Hercule, qui acheta la vicomté de Grimberghe à Agnès de Vooght, veuve de son oncle Louis d'Enghien, et la vendit à la famille de Busleyden. Il fut bourgmestre de Bruxelles et mourut, comme tel, en 1554, en laissant des descendants.

Les Enghien de Kestergat sont, à n'en pas douter, issus des anciens sires d'Enghien. Mais, comment s'y rattachent-ils? D'après certaines généalogies, Colard précité aurait été fils naturel d'un Walter, sire d'Enghien; d'après d'autres, notamment celle publiée par LE CARPENTIER, dans son *Histoire de Cambray* (III, p. 519), les seigneurs de Kestergat auraient pour auteur un Englebert, seigneur de Rameru, Tubize, La Folie, etc., fils d'un autre Englebert, seigneur des mêmes lieux, et petit-fils dudit Walter, sire d'Enghien (né en 1302).

Faute de documents, semble-t-il, M. ERNEST MATTHIEU qui, dans son *Histoire d'Enghien*, donne un beau travail généalogique sur les seigneurs de cette ville, n'a pu fixer l'origine de cette lignée qui, branche légitime ou bâtarde, n'en a pas moins porté avec honneur le nom d'une des plus antiques et des plus puissantes maisons du pays (1).

Nous n'avons pas été plus heureux que notre honorable confrère.

\* \*

Ces lignes étaient écrites lorsque, par suite de nouveaux détails qui lui étaient parvenus au sujet de l'emblème et de la devise des d'Enghien de Kestergat, M. Cumont a cru bon de faire une seconde édition, revue et complétée de sa brochure. C'est cette seconde édition qui figure dans la *Revue belge de Numismatique* (2).

(1) La généalogie des Enghien de Kestergat a été publiée par le comte PAUL DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES, dans son beau livre intitulé : *Notices généalogiques tournaisiennes*.

(2) Deuxième livraison, 1892. La première édition n'existe qu'à l'état de tirés à part.

D'après une communication de M. Ernest Matthieu, un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle, déposé au Cercle archéologique d'Enghien et intitulé : *Descente de la maison d'Enghien*, contient une vignette en tout conforme au revers du jeton dont nous nous occupons, et établit que la branche de Kestergat a, en effet, porté la devise *Sans Repos*.

A en croire ce manuscrit, ce fut le grand-père de Pierre, Jean, chambellan et conseiller de Philippe le Bon, ambassadeur et grand voyageur, qui, « en considérations de ses siens travaux, donna pour devise un mouvement d'orloge, sans repos, qu'ont depuis continué ses successeurs ».

Le volume semble avoir appartenu à ses descendants, car on a ajouté au titre la mention : *Sans Repos, Enghien, 1611*.

M. E. Matthieu a publié, dans les *Annales du Cercle archéologique d'Enghien* (t. IV, pp. 331 s.), un intéressant travail sur le recueil généalogique dont il vient d'être question. Ce travail porte le titre : *Notice sur un manuscrit intitulé Descente de la maison d'Enghien* (19 p.).

Notre savant confrère attribue à celui-ci une valeur historique assez importante et nous apprend que les nombreuses armoiries qui l'émaillent sont d'une exécution soignée, mais que, malheureusement, les fragments généalogiques, très sommaires, des familles alliées, donnent à peine quelques dates.

Comme dans la plupart des œuvres similaires, anciennes, les premières générations des d'Enghien, relatées dans ce recueil sont inexactes. Il avait été réservé à M. Matthieu de bien établir celles-ci, d'après les seuls témoignages certains et dignes de foi : les actes authentiques, tels que chartes, diplômes, comptes, etc. (1). Aussi, avec une compétence parfaite en la matière, se borne-t-il à ne faire ressortir du volume que certains détails inconnus et à en signaler les erreurs.

(1) Dans son *Histoire de la ville d'Enghien*.

Ce qui donne un intérêt réel au codex en question, ce sont les données biographiques sur les membres les plus marquants de la famille. D'après sa version, la branche de Kestergat aurait pour auteur : Colard, chevalier, seigneur de Kestergat, fils du second mariage d'Englebert et d'Elisabeth de Lierre (1).

Espérons que, tôt ou tard, on trouvera des documents officiels pour trancher cette question généalogique.

J.-TH. DE RAADT.

(1) Voyez la note 2 de la p. 234.